

Fiche de données de sécurité acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 10/05/2023

Numéro de version 10

Révision: 10/05/2023

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** **KS229 - Ammonium Metavanadate PB2 Phosphate**
- **Code du produit:** 56Z022998, 56L0229, 56L022965, 56U022965, 56L022930, 56U022930
- **Emploi de la substance / de la préparation:** Réactif pour l'analyse de l'eau
- **Fournisseur :**
Tintometer Inc.
6456 Parkland Drive
Sarasota, FL 34243
USA
phone: (941) 756-6410
fax: (941) 727-9654
www.lovibond.us
Made in Germany
- **Numéro d'appel d'urgence:** +1 866 928 0789 (Anglais, Français, Espagnol)

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS08 danger pour la santé

Repr. 2 H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.



GHS05 corrosion

Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Skin Corr. 1B H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.



GHS07

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le "Hazard Communication Standard" (HCS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS05



GHS07



GHS08

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
acide nitrique 18%
trioxovanadate d'ammonium
- **Mentions de danger**
H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H332 Nocif par inhalation.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 10/05/2023

Numéro de version 10

Révision: 10/05/2023

Nom du produit: KS229 - Ammonium Metavanadate PB2 Phosphate

(suite de la page 1)

Conseils de prudence

- P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P308+P310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin
 P405 Garder sous clef.

Autres dangers

Les brûlures par acide doivent être traitées immédiatement afin d'éviter la formation de blessures difficilement guérissables.
 Corrosif pour les voies respiratoires.

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélanges

Description : solution aqueuse

Composants contribuant aux dangers:

Comme il s'agit des informations de produit confidentielles l'indication du contenu est fait en gamme de pour cent.

CAS: 7697-37-2 EINECS: 231-714-2 Numéro index: 007-030-00-3	acide nitrique Ox. Liq. 3, H272; Acute Tox. 3, H331; Met. Corr. 1, H290; Skin Corr. 1A, H314	10-<20%
CAS: 7803-55-6 EINECS: 232-261-3 RTECS: YW 0875000	trioxovanadate d'ammonium Acute Tox. 3, H301; Repr. 2, H361; STOT RE 1, H372; Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H332; Eye Irrit. 2A, H319	0.1-<0.25%

Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

Description des premiers secours

Indications générales :

Autoprotection du secouriste d'urgence!

Retirer immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

après inhalation : Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.

après contact avec la peau :

Laver au polyéthylène-glycol 400, puis avec beaucoup d'eau.

Un traitement médical immédiat est nécessaire car des brûlures par acide non traitées provoquent des plaies difficilement guérissables

après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes (au moins 15 min).

Envoyer immédiatement chercher un médecin

après ingestion :

Rincer la bouche et puis boire 1-2 verres d'eau.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

brûlures

après inhalation:

toux

dyspnée

lésions aux muqueuses touchées

en cas d'ingestion:

effet fortement corrosif

douleurs

vomissement

diarrhée

En cas de résorption en grande quantité:

métahémoglobinémie

Risques:

risque de perforation gastrique

risque d'oedème pulmonaire

risque d'évanouissement

(suite page 3)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 10/05/2023

Numéro de version 10

Révision: 10/05/2023

Nom du produit: KS229 - Ammonium Metavanadate PB2 Phosphate

(suite de la page 2)

- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**

En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons
Observation subséquente de cas de pneumonie et d'œdème pulmonaire

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
 - **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
 - **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Le produit n'est pas combustible
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Peut être dégagé en cas d'incendie :
Gaz nitreux
Azote oxydes (NOx)
 - **Conseils aux pompiers**
 - **Équipement spécial de sécurité :**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
Porter un vêtement de protection totale
 - **Autres indications**
Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives
Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.
-

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
 - **Conseil pour les non-secouristes:**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Éviter le contact avec la substance.
Veiller à une aération suffisante
En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire
 - **Conseil pour les secouristes:** Équipement de protection : voir section 8
 - **Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
 - **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Assurer une aération suffisante.
Neutraliser par la soude diluée ou en couvrant avec de la chaux et du sable, de la chaux ou de la soude.
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, liant universel).
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
 - **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13
-

7 Manipulation et stockage

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
- **Conseils pour une manipulation sans danger :**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Éviter le dégagement d'aérosols.
- **Mesures d'hygiène :**
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols
Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Stocker dans un endroit frais.
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
- **Indications concernant le stockage commun :**
Ne pas conserver avec des métaux

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 10/05/2023

Numéro de version 10

Révision: 10/05/2023

Nom du produit: KS229 - Ammonium Metavanadate PB2 Phosphate

(suite de la page 3)

Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).

Ne pas stocker avec les matières inflammables

Ne pas conserver avec les agents de réduction

· **Autres indications sur les conditions de stockage :**

Fermer à clé et ne permettre l'accès qu'à la personne compétente ou à ses délégués

Assurez-vous que personne ne manipule avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Protéger contre les effets de la lumière

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

· **Température de stockage recommandée :** 20°C +/- 5°C (environ 68°F)

· **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

* 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

CAS: 7697-37-2 acide nitrique

PEL (USA)	Valeur à long terme: 5 mg/m ³ , 2 ppm
REL (USA)	Valeur momentanée: 10 mg/m ³ , 4 ppm Valeur à long terme: 5 mg/m ³ , 2 ppm
TLV (USA)	Valeur momentanée: (4) NIC-0.025* ppm Valeur à long terme: (2) ppm *inh. fraction + vapor, NIC-A4
EL (Canada)	Valeur momentanée: 4 ppm Valeur à long terme: 2 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 10 mg/m ³ , 4 ppm Valeur à long terme: 5 mg/m ³ , 2 ppm
EL (Canada)	Valeur momentanée: 4 ppm Valeur à long terme: 2 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 10 mg/m ³ , 4 ppm Valeur à long terme: 5 mg/m ³ , 2 ppm

· **Indications complémentaires :** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **Mesures d'ordre technique:**

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Voir point 7.

· **Équipement de protection individuel :**

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail.

· **Protection respiratoire :**

En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire

· **Filtre recommandé pour une utilisation momentanée :** Filtre combiné E-P2

· **Protection des mains :**

Gants résistant aux acides

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

· **Matériau des gants**

caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0.35 mm

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Temps de rupture: Level 1 (< 10 min)

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux :**

Lunettes de protection hermétiques.

Utilisez des lunettes de sécurité qui ont été testées et approuvées conformément aux normes gouvernementales telles que EN 166 (ou für US NIOSH).

· **Protection du corps :** Vêtement de protection résistant aux acides

(suite page 5)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 10/05/2023

Numéro de version 10

Révision: 10/05/2023

Nom du produit: KS229 - Ammonium Metavanadate PB2 Phosphate

(suite de la page 4)

· **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale** : Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Aspect:	
· Forme / État physique :	solution
· Couleur :	jaune
· Odeur :	piquante
· Seuil olfactif:	CAS 7697-37-2: 0.27 ppm (anhydrous substance)
· valeur du pH:	< 1
	très acide
· Point de fusion/point de congélation :	Non déterminé.
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	Non déterminé.
· Point d'éclair :	Non applicable.
· Inflammabilité (solide, gaz) :	Ce produit n'est pas inflammable.
· Température d'inflammation :	Non applicable.
· Température de décomposition :	Non déterminé.
· Température d'auto-inflammabilité :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives :	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'inflammabilité ou limites d'explosion :	
inférieure :	Non applicable.
supérieure :	Non applicable.
· Propriétés comburantes:	Pouvoir oxydant
	CAS 7697-37-2: est classé comme oxydant.
· Pression de vapeur :	Non déterminé.
· Densité à 20°C (68°F):	1.1 g/cm ³ (9.18 lbs/gal)
· Densité relative :	Non déterminé.
· Densité de vapeur :	Non déterminé.
· Taux d'évaporation :	Non déterminé.
· Solubilité(s):	
· l'eau :	entièrement miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Sans objet (mélange).
· Viscosité :	
· cinématique :	Non déterminé.
· Autres informations	
· Teneur en substances solides :	< 1 %
· Teneur en solvants :	
· solvants organiques	0 %
· eau :	> 80 %

· **Informations concernant les classes de danger physique .**

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** voir section 10.3
- **Stabilité chimique** Stable à température ambiante
- **Possibilité de réactions dangereuses**
 - Réactions au contact des métaux par formation d'hydrogène (Risque d'explosion en cas de grandes quantités !)
 - Corrode les métaux
 - Réactions au contact des agents de réduction
 - Réactions aux acides et alcalis (lessives alcalines).
 - En cas d'action sur des métaux, formation de gaz nitreux et de l'hydrogène
 - Réaction aux ammoniac (NH₃).
 - Réaction aux alcools
 - En tant qu'agent d'oxydation, corrode les matières organiques comme le bois, le papier, les graisses
- **Conditions à éviter** Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
- **Matières incompatibles:**
 - métaux
 - métaux alcalins
 - substances combustibles

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 10/05/2023

Numéro de version 10

Révision: 10/05/2023

Nom du produit: KS229 - Ammonium Metavanadate PB2 Phosphate

(suite de la page 5)

solvants organiques
matières organiques

· Produits de décomposition dangereux:

Gaz nitreux

En cas d'incendie : voir chapitre 5.

11 Informations toxicologiques

· Informations sur les effets toxicologiques
· Toxicité aiguë : Classification selon la procédure de calcul:

· Estimation de la toxicité aiguë (ATE_(MIX)) - Méthode de calcul :

Inhalatoire	GHS ATE _(MIX)	15 mg/l/4h (vapeur)
-------------	--------------------------	---------------------

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :
CAS: 7697-37-2 acide nitrique

Oral	LDLo	430 mg/kg (Humain) (IUCLID)
------	------	--------------------------------

Inhalatoire	LC50/4h	2.65 mg/l (ATE) Registrant, ECHA: Under the conditions of the study (OECD 403) the LC50 for male and female rats after inhalation exposure to vapor atmosphere of nitric acid containing 0.8 % aerosol fraction is > 2.65 mg/L (referring to pure nitric acid).
-------------	---------	--

CAS: 7803-55-6 trioxovanadate d'ammonium

Oral	LD50	169 mg/kg (rat) (OECD 401) (Merck)
------	------	---------------------------------------

Dermique	LD50.	>2500 mg/kg (rat) (OECD402) (Registrant, ECHA: limit-test, all test animals survived at this concentration)
----------	-------	--

Inhalatoire	LC50/4h	1.5 mg/l (ATE)
-------------	---------	----------------

· Effet primaire d'irritation :
· de la peau : Provoque des brûlures de la peau.

· des yeux :

Provoque des lésions oculaires graves.

Danger de perte de la vue !

· Informations sur les composants :
CAS: 7803-55-6 trioxovanadate d'ammonium

Effet d'irritation de la peau	OECD 404	(lapin : pas irritation)
-------------------------------	----------	--------------------------

Effet d'irritation des yeux	OECD 405	(lapin: irritation)
-----------------------------	----------	---------------------

· Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Informations sur les composants :
· IARC (Organisme International de Recherche sur le Cancer)

Aucun des composants n'est compris.

· NTP (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

· OSHA-Ca (Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle)

Aucun des composants n'est compris.

· Other information: Voir chapitre 8/15

· Synergique produits: non disponible

· Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Les indications suivantes concernent au mélange :

Repr. 2

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

— US-F —

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 10/05/2023

Numéro de version 10

Révision: 10/05/2023

Nom du produit: KS229 - Ammonium Metavanadate PB2 Phosphate

(suite de la page 6)

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Informations sur les composants :
CAS: 7803-55-6 trioxovanadate d'ammonium

OECD 471 (négatif) (Bacterial Reverse Mutation Test - Ames test)

· Indications toxicologiques complémentaires :

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

La substance en aérosol est corrosive pour les yeux, la peau et les voies respiratoires. L'inhalation d'aérosols peut causer un oedème pulmonaire.

CAS: 7697-37-2 acide nitrique

(source : GESTIS)

Principaux effets toxiques

Aigu : Irritation et corrosion des yeux, des voies respiratoires et de la peau, danger de lésions graves des yeux et des poumons,

après avoir avalé des brûlures chimiques potentiellement mortelles dans le tractus gastro-intestinal

Chronique : Maladies des voies respiratoires, dommages aux dents

12 Informations écologiques

· Toxicité
· Toxicité aquatique :
CAS: 7697-37-2 acide nitrique

 LC50 72 mg/l/96h (Gambusia affinis)
(IUCLID)

CAS: 7803-55-6 trioxovanadate d'ammonium

 NOEC 0.87 mg/l (poisson) (30d)
(ECHA: Clarias batrachus)

 LC50 2.6 mg/l/96h (poisson)
(ECOTOX: Ictalurus catus)

· Persistance et dégradabilité .
· Autres indications :

Mélange contenant des composés inorganiques.

Les méthodes de détermination concernant la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux composés inorganiques.

· Potentiel de bioaccumulation
CAS: 7697-37-2 acide nitrique

log Pow -2.3 (.)

· Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Autres effets néfastes

Les composés du phosphore et/ou de l'azote peuvent, en fonction de leur concentration, contribuer à l'eutrophisation des eaux de naturelles.

Effet nocif par modification du pH.

Même en cas de dilution cette substance peut former des mélanges cautérisants avec l'eau.

Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

13 Considérations relatives à l'élimination

· Méthodes de traitement des déchets
· Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.

· Emballages non nettoyés :
· Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

US-F

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 10/05/2023

Numéro de version 10

Révision: 10/05/2023

Nom du produit: **KS229 - Ammonium Metavanadate PB2 Phosphate**

(suite de la page 7)

14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU · DOT, IMDG, IATA	UN2031
· Désignation officielle de transport de l'ONU · DOT · IMDG, IATA	Nitric acid NITRIC ACID
· Classe(s) de danger pour le transport · DOT	
	
· Classe · Label	8 Matières corrosives. 8
· IMDG, IATA	
	
· Class · Label	8 Matières corrosives. 8
· Groupe d'emballage · DOT, IMDG, IATA	II
· Dangers pour l'environnement: · Polluant marin :	non
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Indice Kemler : · No EMS : · Segregation groups · Stowage Category	Attention: Matières corrosives. 80 F-A,S-Q (SGG1) Acids D
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	
· DOT · Quantity limitations	On passenger aircraft/rail: 1 L On cargo aircraft only: 30 L
· IMDG · Limited quantities (LQ) · Excepted quantities (EQ)	1L Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

15 Informations relatives à la réglementation

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Sara

· Section 355 (Substances extrêmement dangereuses):

CAS: 7697-37-2 | acide nitrique

· Section 313 (Listes de toxiques chimiques particuliers 40 CFR 372)

CAS: 7697-37-2 | acide nitrique

CAS: 7803-55-6 | trioxovanadate d'ammonium

(suite page 9)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 10/05/2023

Numéro de version 10

Révision: 10/05/2023

Nom du produit: KS229 - Ammonium Metavanadate PB2 Phosphate

(suite de la page 8)

· TSCA (Toxic Substances Control Act des États-Unis):		
Tous les composants ont la valeur ACTIVE.		
· Hazardous Air Pollutants		
Aucun des composants n'est compris.		
· Proposition 65		
· Produits chimiques connus et peuvent causer:		
Aucun des composants n'est compris.		
· Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des femelles:		
Aucun des composants n'est compris.		
· Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des mâles:		
Aucun des composants n'est compris.		
· Produits chimiques connus pour causer une toxicité à l'développement:		
Aucun des composants n'est compris.		
· New Jersey Right-to-Know List:		
CAS: 7697-37-2	acide nitrique	
CAS: 7803-55-6	trioxovanadate d'ammonium	
· New Jersey Special Hazardous Substance List:		
CAS: 7697-37-2	acide nitrique	CO, R2
· Pennsylvania Right-to-Know List:		
CAS: 7697-37-2	acide nitrique	
CAS: 7803-55-6	trioxovanadate d'ammonium	
· Pennsylvania Special Hazardous Substance List:		
CAS: 7697-37-2	acide nitrique	E
CAS: 7803-55-6	trioxovanadate d'ammonium	E
· EPA (agence de protection de l'environnement des États-Unis)		
Aucun des composants n'est compris.		
· NIOSH-Ca (Institut national de recherche sur la sécurité et la santé au travail)		
Aucun des composants n'est compris.		
· Indications sur les restrictions de travail :		
Respectez les réglementations nationales, le cas échéant :		
Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes (94/33/CE).		
Respecter les limitations d'emploi pour les futures mères et pour celles qui allaitent (92/85/CEE).		
· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.		

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H332 Nocif par inhalation.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Restriction de l'utilisation recommandée. Utilisation industrielle seulement

· Numéro de version / date de révision : 10 / 10/05/2023

· Acronymes et abréviations:

EC50: effective concentration, 50 percent (in vivo)

(suite page 10)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 10/05/2023

Numéro de version 10

Révision: 10/05/2023

Nom du produit: KS229 - Ammonium Metavanadate PB2 Phosphate

(suite de la page 9)

OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development
 STOT: specific target organ toxicity
 SE: single exposure
 RE: repeated exposure
 EC50: half maximal effective concentration
 IC50: half maximal inhibitory concentration
 NOEL or NOEC: No Observed Effect Level or Concentration
 ACGIH® - American Conference of Governmental Industrial Hygienists
 •A1 - Confirmed human carcinogen
 •A2 - Suspected human carcinogen
 •A3 - Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans
 •A4 - Not classifiable as a human carcinogen
 •A5 - Not suspected as a human carcinogen
 IARC - International Agency for Research on Cancer
 •Group 1 - Carcinogenic to humans
 •Group 2A - Probably carcinogenic to humans
 •Group 2B - Possibly carcinogenic to humans
 •Group 3 - Not classifiable as to carcinogenicity to humans
 •Group 4 - Probably not carcinogenic to humans
 NTP - National Toxicology Program, U.S. Department of Health and Human Services
 •Group K - Known to be Human Carcinogens
 •Group R - Reasonably Anticipated to be Human Carcinogens
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 DOT: US Department of Transportation
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 NIOSH: National Institute for Occupational Safety
 OSHA: Occupational Safety & Health
 Ox. Liq. 3: Liquides comburants – Catégorie 3
 Met. Corr. 1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1
 Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3
 Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
 Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A
 Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B
 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
 Eye Irrit. 2A: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2A
 Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2
 STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1
 Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

• Sources

Les données proviennent des fiches signalétique du fabricant, de la littérature spécialisée et des ouvrages de référence.

ECHA: European CHemicals Agency <http://echa.europa.eu>
 GESTIS- Stoffdatenbank (Substance Database, Germany)
 IUCLID (International Uniform Chemical Information Database)
 RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances)

• * **Données modifiées par rapport à la version précédente**

US-F